L'actu des Représentants du Personnel Siège

Rentrée septembre 2021

Nouvelle rentrée sous le signe de la pandémie, avec la menace du variant delta et toutes ses déclinaisons, mais aussi avec des signes encourageants. Après un pic cet été, le taux de reproduction du covid, le R effectif, est à nouveau inférieur à 1, signe que l'épidémie régresse.

Le nouveau protocole sanitaire en entreprise a été assoupli par le gouvernement, mais les gestes barrière, lavage des mains, masque, distanciation d'au moins un mètre, etc.… restent obligatoire, même entre gens vaccinés. On garde toujours le masque autour de la machine à café !

Pass sanitaire et dépistage

- La question du pass sanitaire s'est posée avec acuité, surtout pour les équipes de reportage : voyages en train ou en avion, accès aux restaurants et aux hôtels et tous lieux de tournage l'exigeant. D'une part, la vaccination n'est pas obligatoire et d'autre part, le secret médical ne permet pas aux employeurs de demander qui est vacciné.

  En réponse, la direction a mis en place un partenariat avec la Pharmacie Lourmel pour faciliter la réalisation de tests antigéniques, ainsi qu'avec la Pharmacie des Cévennes et la pharmacie Centrale, rue du Commerce.

  Sur les implantations de FTV, le pass sanitaire n'est pas obligatoire, comme dans la plupart des entreprises, mais avec une exception. Dans un communiqué en date du 3 septembre, la DRH annonce que le pass sanitaire est exigé sur les plateaux de tournage pouvant accueillir du public.

Vaccination

- La campagne de vaccination se poursuit au cabinet médical, avec le vaccin Moderna. S'informer au 01 56 22 99 72 ou par mail à *cabinet-medical.mftv@francetv.fr*.

Télétravail et retour sur site

- Face à la dégradation de la situation sanitaire cet été, le retour à une situation « normale » a été repoussé au 1er octobre. D'ici là, les conditions varient selon les services et les secteurs d'activité. Les équipes techniques, qui fabriquent et diffusent les émissions, de même que les rédactions sont à quelques exceptions près (France Info numérique, infographie) présentes. Le télétravail reste la règle dans les secteurs administratifs et RH, avec un jour de présence par semaine.

  Prochaine étape, à partir du 1er octobre, le télétravail pourra s'exercer dans des conditions « normales, » prévues par l'accord d'entreprise, sans dérogation possible, précise la présidence, « afin de remettre en marche les collectifs de travail ». Les conditions sont les suivantes : la durée du télétravail ne doit pas dépasser 50 % de son temps de travail, calculé sur une période de référence allant jusqu'au trimestre, soit 2,5 jours par semaine en moyenne. Pouvoir télétravailler n'est pas une simple formalité, il faut aussi

obtenu l'accord de son chef de service. En cas de difficultés, demandez l'aide des représentants du personnel.

La CGT a publié une lettre mode d'emploi pour les modalités pratiques (jour fixe ou jour variable, utilisation de monKiosque…) *à lire ici* ➠.

En cas de fermeture de classe

- Pour les parents qui doivent garder un enfant, dont l'école a fermé, suite à un cas covid, comment faire ? Voici la réponse apportée par la direction : la priorité sera de poser des congés pour enfants malades. Quand ces jours sont épuisés, partage 50/50 entre congés et dispense d'activité.

Alimentation du CET

- Contrairement à 2020, retour à une année « normale » pour l'alimentation du CET, limitée à 22 jours (maximum 5 jours pour les congés payés, 10 jours de de RTT, 10 jours de récupération).

Transfert à FTV Studio, salariés et élus résolument opposés

- Vendredi 3 septembre, les élu-e-s du CSE Siège et les organisations syndicales ont rejeté à l'unanimité le projet de transfert de 85 salariés de plusieurs émissions historiques (Télématin, Thalassa, Faut-pas-rêver, Des chiffres et des Lettres, Passage des arts, etc.) à la filiale FTV Studio (*lire ici ➠ la résolution*).

  Journalistes et personnel administratif refusent de se laisser embarquer dans une aventure aux multiples inconnues : insécurité de l'emploi, incertitudes sur la longévité des émissions, pérennité même de FTV Studio, qui peut déposer le bilan, être vendue, restructurée…Ils dénoncent le dumping social de cette filiale aux garanties collectives minimales, où on ne compte que 25 % de CDI sur un total de 500 ETP.

  En s'opposant à cette filialisation des émissions de programmes, le CSE veut prévenir toute volonté d'aller plus loin dans le démantèlement de France Télévisions et l'externalisation de sa « raison d'être ».

Comités salaires

- Les comités salaire se tiendront au mois d'octobre. Pour que votre situation soit examinée, il est indispensable d'autoriser la transmission de vos informations via monKiosque (*procédure à lire Ici* ➠), avant le 10 septembre, dernière limite.

  Les comités examinent les cas de salariés qui n'ont pas été augmentés depuis au moins 3 ans, ainsi que les situations de disparités salariales. La CGT fait de la lutte contre les disparités sa priorité. Des écarts de 200 €, 300 €, 500 € et plus, en bas de la feuille de paye n'ont aucune justification. A partir de cette année, les cadres aussi peuvent voir leur situation abordée en comité salaire.

Les « "gros salaires » solidaires ?

- Si vous vous estimez bien payés, pensez à ceux qui n'ont pas cette chance. Remplissez, vous aussi, le formulaire dans monKiosque ! Plus les délégués du personnel auront d'informations, plus ils pourront comparer les situations les unes aux autres et faire remonter ceux qui sont moins bien traités.

2021, année de la baisse des salaires

- Encore plus que les années précédentes, à FTV, 2021 sera marquée par la baisse du pouvoir d'achat. Alors que l'inflation enregistre un pic à 1,9 %, le budget global des salaires (RMPP) n'augmentera que de 1,75 %, les primes d'ancienneté de 0,66 % et l'enveloppe réservée aux mesures individuelles progresse de zéro ! Pour ces raisons, la CGT, seule parmi les quatre syndicats représentatifs, a refusé de signer l'accord salarial, la NAO 2021 (*lire ici le tract de la CGT* ➡ et *ici* ➡ *l'accord salarial*).

  Le budget des mesures individuelles s'élève à 3,7 M€, identique à 2020. Il permet d'attribuer une mesure pour 3 salariés (c'est-à-dire, au mieux, une mesure tous les 3 ans), avec un pourcentage d'augmentation du salaire de base fixé à 2 % minimum et à 2,7 à 3 % en moyenne (*lire ici modalités de l'avenant N°16* et *17*).

La grosse commission H Corpo

- La dernière trouvaille des gestionnaires de FTV n'en finit pas de faire des mécontents chez les salariés, transformés en bêta-testeurs ! Au-delà des nouvelles contraintes qu'elle fait peser sur les équipes de reportages et itinérants, c'est le montant de la commission prise par la plateforme qui choque : Entre 5 et 10 % du montant de la transaction reconnaît la direction. Elle met en avant les avantages offerts par H Corpo pour justifier cette grosse commission : facturation centralisée, plus d'avance de fonds par les salariés, disponibilité en temps réel, facilités d'annulation…Pour l'instant, H Corpo est toujours en phase expérimentale. Aucune obligation de l'utiliser.

REDACTIONS ET DIRECTION DE L'INFORMATION

Nouvelles-pas-si-nouvelles têtes à la rédaction nationale

- Trois nouveaux directeurs adjoints nommés à la tête de la rédaction nationale Fr2/Fr3, avec pour mission de rééquilibrer le rapport de forces entre les éditions et les services et ainsi qu'une refonte des prévisions. Virginie Fichet, est chargée des arbitrages entre les éditions, elle fera également le lien avec les présentatrices et présentateurs des JT. Julien Duperray supervisera les services de la rédaction, il est chargé d'animer des rencontres régulières entre la direction et les services.

  Le deuxième volet de la réforme concerne les prévisions, rebaptisées « service anticipation » confié à Sébastien Viber, avec Véronique Jan comme adjointe : « Les prévisions étaient devenues plus un champ de bataille entre les éditions, se disputant les sujets, qu'un moment où l'on réfléchissait ensemble à l'actualité à venir et à comment on allait la traiter » dit Michel Dumoret. Anticiper, pour mieux utiliser les moyens, moins travailler dans l'urgence… Que des bonnes résolutions…. reste à prohiber la lecture du Parisien !

Mini mercato dans les services

- Magali Boissin prend la tête du service économie et social et David Boeri le service société. En revanche, pas de changement au service enquêtes-reportage (le pool), ni au service JRI malgré un malaise persistant au cinquième étage. Sur toutes ces nominations, le directeur de la rédaction a instauré « une clause de revoyure ». Un premier bilan sera tiré à la fin de l'année, pour voir si ces nominations ont apporté les changements attendus.

Malaise croissant au Pool

- Service sinistré, on n'en n'est pas loin, il suffit de faire un tour au 5ème étage pour en avoir un aperçu : un alignement de bureaux vides. On comprendrait si tout le monde était parti en reportage, mais c'est loin d'être le cas : le terrible séisme en Haïti, les incendies exceptionnels en Grèce et en Algérie ont été traités à distance. Et quand des équipes ont été envoyées aux Antilles, en Polynésie ou en Afghanistan, c'est toujours avec un temps de retard, ou d'avance, mais pas au bon moment.

  Dans les JT, l'étranger se résume souvent aux halls d'aéroports où l'on enchaîne les micros-trottoirs des arrivées des réfugiés et rapatriés ou les départs des secouristes et militaires. Pas de quoi motiver les équipes de reportages.

  Le manque d'appétence des éditions, pour l'actualité internationale, serait la cause de ce fiasco éditorial, mais pas seulement. La liquidation des services étranger de la 2 et de la 3, par Thierry Thuillier a commencé un travail de déconstruction, qu'aucun directeur, par la suite, n'a tenté de remettre en cause. Une perte d'expertise qui se solde, à l'antenne, par toute une suite d'impasses sur l'actualité et la politique étrangères.

  Privé de son axe étranger, le « Pool » est devenu un « petit service ». A la rentrée, Il vient de perdre d'un coup, une dizaine de ses journalistes. Une fuite, vers d'autres services, des journalistes parmi les plus expérimentés, mais rebutés par ce manque d'ambition et par un management d'une époque révolue et dépassé.

Faut-il deux correspondants aux États-Unis ?

- Si l'actualité à l'étranger est largement sous traitée, c'est loin d'être le cas des États Unis. Deux fois plus de sujets sur l'Amérique que sur la Chine et toute l'Asie, 5 fois plus que sur la Russie et que dire du silence sur le reste du monde : Amérique du Sud, Afrique, Arabie, Yémen, Éthiopie aux drames ignorés par nos JT.

  L'éditorial se pilote aussi par les moyens : deux correspondants aux États Unis, et dans la même ville, c'est un choix révélateur d'un parti-pris et d'une volonté de déformer la perception du monde que l'on offre aux téléspectateurs.

Premières pistes au service JRI

- Le travail entrepris au début de l'été entre les JRI, les encadrants et la direction, avec l'appui du « pôle conseil et accompagnement » de la RH, a permis de faire remonter les faiblesses dans la vie du service et de son organisation interne : problèmes d'animation du service, de circulation de l'information, manque de transparence, favoritisme et mises à l'écart…

  De ces échanges est ressortie aussi l'exigence d'accorder une plus grande place aux JRI dans les décisions éditoriales et dans le traitement de l'actu : reportages en kit, micros-trottoirs, utilisation sans bornes du TVU, cadrage des directs… Pour les JRI-rédacteurs, la pratique plus fréquente de la double compétence a aussi été demandée.

  Ce travail de mise à plat des problèmes va se poursuivre avec la création de sous-groupes, 10 JRI et un référent encadrant (le service compte 106 JRI), avec un bilan en décembre, pour valoriser le J de JRI.

Enfantillages

- Arrêtez de piquer la souris ! C'est une ancienne demande des JRI que d'avoir connaissance des tournages et des reportages du jour et à venir, mais aussi la visualisation de l'effectif du jour avec les horaires de chacun, pour être mieux associés à l'activité du service, « on n'est pas des pions ! ». Début de satisfaction leur a été donné avec un écran, installé au milieu du service, sur lequel figure toutes ces informations, sauf que la souris, qui permet de faire dérouler la journée, a subitement disparu. Puis elle est revenue pour quelques heures et a disparu à nouveau. Vous imaginez un ordinateur sans souris ? Impossible de cliquer et de naviguer… « c'est comme si on n'avait rien ! »

  Renseignement pris, c'est le chef du service qui planque la souris, sous prétexte de « sécurité informatique ». Plutôt pour embêter le monde, non ?

Caméras grand capteur, rien n'est encore décidé

- Les JRI des régions et de la rédaction nationale ont pu essayer, cet été, les matériels sélectionnés : le Sony, le FX3 et le Sony Alpha7s III et le Canon C70). Un arbitrage sera rendu, mais la DRM ne donne pas d'échéance. Elle ne ferme pas la porte à de nouveaux candidats, dans cette course aux grands capteurs, l'appel d'offre est toujours en cours.

Le son n'est pas une variable d'ajustement

- Avec l'été, les annulations, à la dernière minute, de preneurs de son sur les reportages ont continué et se sont multipliées, même sur les missions prévues à l'avance. Ces décisions sont la plupart du temps du fait des éditions, sans que l'on puisse véritablement en connaître les raisons et savoir qui a tranché. Le plus grave, c'est que, dans les JT, « ça donne un son pourri » disent les ingénieurs du son.

  Interpelé pour la nième fois sur le même sujet, le directeur de la rédaction affirme vouloir « reprendre la main » pour faire en sorte que « les déprogrammations de dernière minute ne se produisent plus »

  Un CODIR où seront présents l'encadrement du service son reportage/vidéo mobile ainsi que la direction de l'information et les éditions, devra valider en septembre un nouveau circuit décisionnaire sur le sujet de la présence ou pas de technicien reportage son sur les tournages et les missions.

Le PC Info sous observation

- Le recrutement d'un technicien en CDI a eu lieu avant l'été au PC info, mais la situation est toujours tendue. Une expertise, menée par le cabinet CEDAET, est actuellement en cours, suite à l'alerte pour « danger grave et imminent » voté par le CSE Siège, le 10 juin dernier.

  Ce service de 27 salariés, qui fonctionne en continu 7 jours /7, de 5 heures du matin à minuit a vu ses conditions de travail se dégrader fortement, suite à l'accroissement de ses activités liées au développement de France Info et à l'arrivée de France 3 Paris Ile-de-France. La vie au PC info est devenue un enfer aux heures de pointe, avec les téléphones qui n'arrêtent pas de sonner.

  La responsable de la DRM reconnait des tensions, en particulier à la « bulle TVU » et au poste multimédia, en raison des nombreuses arrivées et captations d'images.

  Les experts CEDAET, ont déjà conduit une trentaine d'entretiens, avec les

salariés et la direction du PCINFO, mais aussi en élargissant aux utilisateurs de ses services (responsables d'édition, rédacteurs en chef, journalistes).

L'enquête doit être rendue fin septembre et sa restitution au CSEC du mois d'octobre.

Illustrateurs sonores c'est fini

- Une grève, un moratoire et un atelier n'ont pas suffi. La direction a confirmé maintenir son projet de fermer le service des illustrateurs sonores. L'illustration sonore pour le secteur de l'information et les sports se fera désormais à partir de playlists.

  Les négociations ont permis néanmoins qu'un des salariés de ce service se voit proposer un CDI à temps complet, une reconversion dans un nouveau métier : OPS reportage, OPS mixage ou chargé d'édition.

Les 5 bougies de France Info Canal 27

- Dans sa conférence de rentrée, le directeur de l'information a dressé un bilan flatteur, de l'évolution de l'audience de France Info, 5 ans après sa création. Côté Atrium, dans la salle de rédaction, on fait remarquer que les équipes font un peu les frais de ce succès : inadaptation des locaux, travail prolongé sur écran, directs à n'en plus pouvoir, charge et cadences de travail, manque d'effectifs et précarité.

  Il est aussi question de faire démarrer plus tôt les vacations du matin pour s'adapter à l'évolution de la matinale. Le CSE et de la CSSCT devaient être consultés en amont.

La tuile !

- Il y avait déjà des fuites, par temps d'orage, sur l'Atrium de France Info. Le 3 septembre, c'est une trappe de désenfumage, du toit de verre de l'open-space qui menaçait de s'écrouler sur le plateau. Il a dû être évacué quelques heures. Les JT ont continué, mais une sérieuse révision du bâtiment s'impose.

Focus sur l'alternance

- La Présidente de France Télévisions a exigé un changement de braquet sur l'alternance. Dans les rédactions et à la DRM, à la rentrée, ils seront 39. Rien à redire, bien au contraire, sauf qu'il faut que leur accueil et leur suivi soient à la hauteur.

  Qui dit alternant dit tuteur et le plus souvent, c'est aux chefs de service qu'incombe la formation de ces jeunes, alors qu'ils ne les accompagnent pas sur le terrain. Les volontaires pour devenir tuteur ne seraient pas assez nombreux, selon la responsable.

  La tendance aussi, compte tenu des réductions d'emplois, est d'utiliser les alternants comme « petites mains » pour des bouts de reportage ou des micros-trottoirs. Pour certains, tout se passe bien, mais d'autres ont trop le sentiment d'être taillables et corvéables, avec des amplitudes horaires démesurées. A la fin de leur cursus, ils partent, même quand on leur offre un CDD de plusieurs mois. D'autres, sont recrutés par TF1 ou BFM.

  Pour gérer cette situation, l'équipe responsable des alternants a été renforcée, deux personnes au lieu d'une, épaulées par une RH. En parallèle, un livret d'accueil des alternants est en cours de rédaction, pour les aider à décoder la maison FTV.

Audit des rédactions et charte des temps

- Pas de nouvelles. Les questions sont posées, sur les amplitudes de travail, les organisations, les effectifs, la qualité de vie…

  Les réponses tardent, toujours pas de décision, de calendrier…

TECHNO – FAB – PRODUCTION

Masques FFP2

- Les RP ont demandé la mise à disposition de masques FFP2 pour les techniciens des plateaux et régies qui le souhaitent. Ces masques sont plus protecteurs et plus confortables sur des longues journées. Pour le moment, la direction ne semble pas sensible à cette demande qui permettrait, pourtant, renforcer la sécurité ces salariés.

Peu de reconnaissance pour les salariés de la Fabrique, totalement investis pour les JO

- La fabrication et la diffusion des JO de Tokyo sur les antennes de FTV ont été une grande réussite sur le plan technique. Cette réussite tient aux équipes qui ont, sans relâche, contribué aux directs quasiment 24 heures sur 24, dans les régies du siège et à Tokyo, dans des conditions de travail contraignantes, imposées par la crise sanitaire.

  Elle doit également beaucoup aux « hommes et femmes de l'ombre », sans qui rien n'aurait été possible. Ils ont travaillé pendant plus d'un an sur ce dossier, qui a demandé énormément de réflexion, souvent bénévolement, à leur domicile.

  Cette prouesse technique est une première mondiale (télécommande de caméras à distance (10 000 km) pour faire de la réalité augmentée et incruster à Paris engendrant des tas de problèmes techniques, de retard, de réseau, …)

  FTV peut être fière de posséder ces ressources en interne. Les équipes concernées espéraient un peu plus de reconnaissance. Même pas un mot de remerciement de la part du directeur de la Fabrique !

Des différences de traitement dans l'accord collectif qui ne peuvent perdurer

- Le chapitre 2.2 du livre 2 de l'accord collectif crée des disparités inacceptables entre salariés en matière de majoration d'heures de nuit et du week-end. Bien que partiellement supprimées pour le personnel concourant à la fabrication des JT (suite à une importante mobilisation en 2013) ces inégalités subsistent pour les autres activités de production. Pourtant, l'accord collectif a pour objet de « fédérer l'ensemble des personnels de France Télévisions par un texte conventionnel unique » (page 11). Ces majorations (en temps ou en salaire) ont pour finalité de compenser la pénibilité du travail. En quoi, serait-il moins pénible de faire des heures de nuit ou de week-end pour cette population, que le reste de l'entreprise soumise aux dispositions du socle commun ? Il est incompréhensible que de telles inégalités persistent, dans une entreprise qui se veut exemplaire en matière d'égalité professionnelle.
- Les RP demandent des négociations, avec les organisations syndicales, pour mettre fin à ces différences de traitement.

Séquelles de la réforme des Moyens Internes de Fabrication

- Plusieurs années après la réforme des MIF, les salariés subissent toujours des inégalités de traitement injustifiables. Par exemple, les contrats « parisiens » de la Vidéo Mobile en mission ne touchent pas les primes (Z1 et Z2) versées aux contrats « région » ou ne peuvent pas laisser leur véhicule au parking public payant, alors que les contrats « région » sont remboursés. Les différences entre anciens et nouveaux contrats (régionaux pour les anciens et parisiens pour les nouveaux, même s'ils ne sont pas parisiens), créent des inégalités au sein du collectif de travail. Là aussi, les accords doivent être revus, pour s'adapter aux évolutions de l'entreprise.

Temps de déplacement, à quand le respect de l'accord collectif ?

- L'accord collectif prévoit un forfait d'acheminement d'une heure pour chaque trajet en train. Les techniciens du siège n'ont droit qu'à une demi-heure. L'accord collectif doit être respecté, pour tous.

Chauffeurs bénévoles

- La durée de déplacement des salariés qui font office de chauffeur, de l'hôtel au lieu de tournage des personnels en mission, n'est pas comptabilisée dans le temps de travail effectif (TTE). Pourtant le chauffeur a la responsabilité des passagers qu'il transporte et son activité de conduite est bien un travail. Ce n'est pas assimilable à un trajet domicile-travail, qui ne rentre pas dans le temps de travail effectif. Avec ce raisonnement, ça va devenir de plus en plus difficile de trouver des volontaires pour se payer la route !

Minutes ou ½ heure ?

- Comment la direction applique le principe « toute demi-heure commencée est due ». Elle comptabilise le temps de dépassement pour chaque vacation, pour additionner le tout, en fin de semaine. Des petites minutes de grappillées au détriment des salariés, mais qui mises bout à bout, finissent par compter.

monKiosque, toujours à la ramasse

- Les élus du personnel sont les grands oubliés de monKiosque. Les multiples délégations (transferts de crédits d'heures entre élus, crédits d'heures et réunions des commissions du CSE, réunion DUERP, réunions informelles des RP, restitutions enquêtes, défenseur syndical, ...) sont absentes de l'outil et les planificateurs et gestionnaires d'activité ne veulent plus les gérer.

  L'outil ne prend toujours pas en compte la réduction du repos quotidien, qui doit être saisi manuellement. Enfin, la version accessible depuis l'extérieur est très light et ne répond pas aux impératifs de saisies des salariés. On se demande où la RH a déniché ce logiciel !

Prise de Congés à la Fabrique, une note de service qui déroge à l'accord collectif

- La note de service du 15 avril 2021 « Procédure de demande de congés » ne respecte pas l'accord collectif et en particulier l'avenant N°5 qui précise les conditions de départ en congés. La direction se défend en prétextant que c'est l'employeur qui organise les départs en congés…

  Peut-être, mais quand des congés sont refusés, il y a des règles à respecter en termes de délai et de priorité entre les salariés.

Majorations du samedi et dimanche pour les CDDU

- Certains intermittents de la Fabrique ont envoyé un mail de rappel à leur gestionnaire paye et à leur RH, afin d'obtenir le paiement des majorations du samedi et du dimanche pour la période du 1er janvier 2016 au 30 juin 2019. Demande déjà formulée en mai dernier, par les RP, mais toujours pas de réaction. Il y a pourtant eu une décision de justice en 2018. Faut-il ressaisir le juge ?

Rémunération des truquistes CDDU

- Le poste de truquiste, à forte valeur ajoutée, souffre d'un sous-effectif chronique, souvent dû au non-remplacement des départs. Comme solution, surtout dans les périodes tendues, FTV fait appel à des truquistes CDD-U, mais ça devient de plus en plus difficile. Il faut les payer ! Leur rémunération est presque la moitié de ce qu'on leur offre dans le privé, à TF1 par exemple. Dans ces conditions certains truquistes ont même décliné des propositions de recrutement tant l'écart est important.

  Durant la période des JO, on a frôlé la crise, et il a fallu déroger à la règle et leur accorder un supplément salarial. Si on veut fidéliser les truquistes CDD-U, à l'image de ce qu'il se pratique pour les OPV avec le tarif « super dérogatoire » il faudrait que le dérogatoire deviennent la règle.

FTV siège

Fin de mandat et nouvelles élections

- Les mandats des élus au Comité Social et Économique (CSE) ainsi que ceux des représentants du personnel (RP - représentants de proximité), prennent fin dans quelques mois. Les dernières élections au siège remontent à octobre 2018, il va falloir voter à nouveau et trouver des candidats pour constituer les listes. Il s'agira d'un vote électronique, par Internet, organisé sur une dizaine de jours.

Pour prendre connaissance des comptes rendus de la direction, cliquez ici ➡.

Paris, le 8 septembre 2021

VOS REPRESENTANTS DE PROXIMITE	
Gestion d'Entreprise, Immobilier et Moyens Généraux	➡ *Véronique PAILLE-VECCHIA*
Programmes, Communication, Marketing, Études	➡ *Sophie PIGNAL*
Production, Fabrication, Technologies	➡ *Éric LAUMONIER*
Information et Sports	➡ *Claude GUENEAU* ➡ *Georges PINOL*
Pour contacter la CGT	➡ *cgt.siege@francetv.fr* ➡ *snj-cgtftv@francetv.fr*